



## Réunion de bureau du REPTA

Mercredi 7 janvier 2009

Participants : Gaby Cohn Bendit, Luc De dessus Le Moustier, Roland Daval, Jacques Stirnemann, Henri Vilette, Arnaud Huré

Excusés : Mamadou Ndoye, Gérard Droz,

Ordre du jour :

- Préparation de l'AG, les Rapports (financier, activité)
- Changement de statuts
- Le 20 janvier – 5ème anniversaire
- Missions au Mali, au Burkina Faso et au Niger

- Préparation de l'AG, les Rapports (financier, activité) :

Le point est fait sur les invitations, un nouvel envoi sera fait par Gaby, qui joindra les documents de l'AG (rapport d'activité et rapport financier). Roland présente le rapport financier qu'il a préparé, et intègre les dernières remarques. Le choix est fait de faire des reprises sur les réserves pour couvrir les dépenses engagées pour l'activité depuis cet automne. Il reste une provision d'environ 1 000 € qui correspond à l'ODPI et la communication.

L'augmentation des cotisations :

Suite à la discussion, il ressort qu'afin d'éviter trop de changements statutaires, on ne modifie pas les montants des cotisations, mais on insistera sur la possibilité pour les adhérents de faire des dons.

La question est posée du sponsor qui doit couvrir les dépenses engagées pour le Salon de l'éducation (environ 1200 €) et celle d'une perte exceptionnelle à constater (234 €) liée au compte « initiatives » à la BRED.

La Région Ile de France régularisera sa cotisation 2008 en même temps que celle de 2009.

Nous avons reçu la subvention de la ville de Nantes (15 000 €), début janvier, ce qui nous évite tout problème de trésorerie pour engager les actions de cette rentrée.

Henri recontactera Christophe Dutelle pour la ville de Liévin, avec laquelle il n'y a pas eu de contact récent.

Pour son fonctionnement courant, le REPTA a besoin d'environ 20 000 € par an, les actions TBI nous fourniront des ressources complémentaires aux cotisations qui ne couvrent pas complètement cette somme.

- Changement de statuts :

De nombreux échanges ont lieu à partir du document de proposition de changement de statuts (et de modification du règlement intérieur) présenté par Roland. La question est de pouvoir créer des collèges et un conseil d'administration, sans pour autant enfermer le REPTA dans un fonctionnement trop strict, notamment en ce qui concerne les élections au CA et au Bureau.

Le bureau comprendra des représentants du CA et des membres élus parmi les adhérents (non membres du CA) ceux-ci participeront aux conseils d'administration avec voix consultative.

Roland enregistre les modifications et proposera un correctif d'ici la fin de semaine.

Ce qui compte est de mettre en avant la spécificité de l'association (un réseau « multi-acteurs »), de réaffirmer que le REPTA est composé de personnes morales (sans adhérents individuels directs). La modification apportée aux statuts et au règlement intérieur a pour but d'améliorer le fonctionnement institutionnel en recherchant un équilibre au CA et de favoriser la participation de chaque type d'acteurs. La mise en place d'un bureau permettra d'avoir une instance en capacité de gérer l'opérationnel.

Le site « agora » pourrait être utilisé pour favoriser un bon fonctionnement du bureau, (documents en ligne, préparation des réunions, circulation de l'information...)

– Le 20 janvier – 5ème anniversaire :

Gaby continue à lancer les invitations, il a eu une réponse de Joncour, et attend celle de Kouchner, insiste auprès d'Alain Madelin pour qu'il puisse venir.

La venue des invités ne pouvant être programmée il faut prévoir un déroulement du 20 janvier avec une grande souplesse.

Trame pour la journée :

14h00-14h30	Accueil des participants
Ouverture	Interventions : Aïcha Ba et un représentant de la Région Ile de France
14h30-15h00	Films interventions de Mamadou Ndoye et Adama Samassekou
Rétrospective REPTA	Parole de fondateurs (Janine, Alain Madelin, etc..) Présentation des retours sur le questionnaire (Luc)
15h00-17h30	3 tables rondes : 1) Mosaïque ou réseau : Complémentarité des compétences et des rôles au sein du REPTA 2) Exclusion et fracture numérique : quelles pistes pour le REPTA 3) Notre projet associatif : La stratégie du REPTA, réinterroger les valeurs et la charte
17h30-18h00	Temps de conclusion de la journée
Clôture	

Prendre contact avec des journalistes pour l'animation des tables rondes (Christophe Alix sur exclusion et fracture numérique, un journaliste de Ouest-France, et un journaliste du Monde pour les deux autres tables rondes)

Prévoir les participants pour les tables rondes (SMART, région Ile de France, Hubert Laferrière)

Grand Lyon, etc...)

Prévoir ensuite de publier des actes de cette journée

Insister sur l'aspect expérimentation de terrain, sur le rôle spécifique des collectivités territoriales (la facilitation qu'elle ont permis pour lancer le projet TBI (en trois mois), et la dimension internationale du réseau avec les REPTA nationaux...

– Missions au Mali, au Burkina Faso et au Niger :

Les missions vont partir fin janvier le 21 pour le Mali, le 29 pour le Burkina Faso, le 4/02 pour le Niger. Il s'agira de mettre en place les formations au TBI avec les partenaires locaux.

Il est important de recueillir le maximum de ressources pédagogiques et de préparer au moins 4 disques durs avec toutes les données.

Pour préparer ce départ (qui concerne Gaby, Luc, Roland et Henri) une journée de formation/préparation aura lieu le 15 janvier (à Paraschool) afin de préparer les formations.

Pour le projet, il faudra envisager d'autres missions (suivi et formation complémentaire) à la rentrée de septembre, et donc il est souhaitable de repousser le séminaire de capitalisation en 2010, pour avoir plus de recul.